

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

L'an deux mille vingt-deux, le 23 février, le Conseil communautaire, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à MURAT, sous la présidence de Monsieur Didier ACHALME, Président de Hautes Terres Communauté.

Étaient présents :

Didier ACHALME	Denis DELPIROU	Michel MARSAL	Philippe ROSSEEL
Gilles AMAT	Franck DE MAGALHAES	Daniel MEISSONNIER	Philippe SARANT
Claire ANDRIEUX-JANNETTA	Xavier FOURNAL	Jean-Pierre PENOT	Christophe SOULIER
Djuwan ARMANDET	Danielle GOMONT	Colette PONCHET-PASSEMARD	Claire TEISSEDE
Karine BATIFOULIER	Alain GRIFFE	Michel PORTENEUVE	Marie-Claire TUFFERY
Vivien BATIFOULIER	Eric JOB	Gérard POUDEROUX	Alain VAN SIMMERTIER
André BOUARD	Jean-François LANDES	Félix ROCHE	Roland VERNET
Georges CEYTRE	Philippe LÉBERICHEL	Pierrick ROCHE	Eric VIALA
Gilles CHABRIER	Danièle MAJOREL	Jean RONGIER	

Étaient absents excusés:

Bernadette BEAUFORT-MICHEL	Thierry DALLE	Emmanuelle LAMBERT-DELHOMME	Ghyslaine PRADEL
Frédérique BUCHON	Christian DONIOL	Luc LESCURE	Jean-Paul REBOUL
Marie Ange CHARBONNIER	David GENEIX	Thierry MATHIEU	Marie-Laure TIBLE
Lucette CHAUVEL	Robert JOUVE	Vincent MENINI	Josette TOUZET
Béatrice CHEVALLET	Pierre JUILLARD	Bernard PAGENEL	André TRONCHE
Magali CRAUSER			Jean Louis VERDIER

Pouvoirs :

Marie Ange CHARBONNIER À Djuwan ARMANDET	Emmanuelle LAMBERT-DELHOMME À Gilles CHABRIER
Lucette CHAUVEL À Georges CEYTRE	Thierry MATHIEU À Denis DELPIROU
Magali CRAUSER À Pierrick ROCHE	Bernard PAGENEL À Jean-François LANDES
Christian DONIOL À Daniel MEISSONNIER	Ghyslaine PRADEL À Colette PONCHET-PASSEMARD
Robert JOUVE À Didier ACHALME	Josette TOUZET À Jean-Pierre PENOT

Date de convocation : 16 février 2023

Secrétaire de séance : Pierrick ROCHE

Membres en exercice : 57

Présents : 35 – Pouvoirs : 10 – Votants : 45

Pour : 45
Contre : 0
Abstention : 0

Objet : Espace naturel sensible de la Roche de Landeyrat – Approbation du contrat 2023-2027

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu les statuts de Hautes Terres Communauté, compétente en matière de protection et de mise en valeur de l'environnement et du cadre de vie, et plus particulièrement la mise en œuvre des schémas directeurs de gestion des espaces naturels et du patrimoine avec l'aménagement et la gestion des sites remarquables labellisés « espaces naturels sensibles » ;

Vu la stratégie départementale en faveur des Espaces Naturels Sensibles (ENS) et son programme d'actions validés pour la période 2019-2028 ;

Vu le projet de territoire adopté le 19 juin 2021 et plus particulièrement l'objectif n°7 « préserver et valoriser le patrimoine naturel » ;

Vu la délibération n°19CP04-26 de la Commission permanente du conseil départemental en date du 24 mai 2019 approuvant la stratégie départementale en faveur des espaces naturels sensibles ;

Rappelant que Hautes Terres Communauté est le support de cinq sites classés et reconnus par le Conseil départemental du Cantal comme « Espaces naturels sensibles », parmi les 14 sites labellisés à l'échelle du département ;

Rappelant cette reconnaissance de l'intérêt patrimonial (faune, flore, géologie), paysager ou de mise en valeur écotouristique d'un site s'accompagne de la mise en œuvre d'actions visant à connaître, à préserver ce patrimoine et à le faire découvrir ;

Considérant que les sites ENS contribuent à l'attractivité de Hautes Terres Communauté et qu'il convient d'en assurer une gestion partenariale conciliant préservation de l'environnement et accueil du public ;

Vu la délibération n°2022-CC-239 en date du 15 décembre 2022 approuvant le schéma directeur du site de la Roche de Landeyrat et le programme d'actions qui en découle ;

Considérant le programme d'actions de l'ENS de la Roche de Landeyrat ainsi que son plan de financement prévisionnel établi pour la période 2023-2027 comme joints à la présente délibération ;

Vu l'avis favorable du Bureau communautaire en date du 20 février 2023 ;

**Le Conseil communautaire,
Où l'exposé de Monsieur le Président,**

Après en avoir délibéré, DÉCIDE :

- **D'APPROUVER** le programme d'actions du contrat « espace naturel sensible » de la Roche de Landeyrat et le plan de financement correspondant à sa mise en œuvre pour la période 2023-2027 ;
- **D'AUTORISER** Monsieur le Président à solliciter les subventions auprès des différents partenaires financiers et à signer toutes les pièces nécessaires à l'aboutissement de ces démarches sur la base du plan de financement présenté en annexe ;
- **D'AUTORISER** Monsieur le Président à signer le contrat ENS qui sera établi avec le conseil départemental du Cantal ;
- **D'ADRESSER** une ampliation de la présente à Monsieur le Préfet du Cantal pour le contrôle de sa légalité.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an

Pour copie conforme

Le Président,
Didier ACHALME

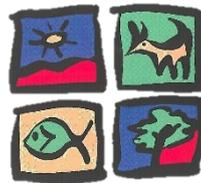


La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Clermont-Ferrand dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Espace Naturel Sensible



ENS de la Roche de Landeyrat



Programme d'actions

2023-2027

1. Améliorer la connaissance du site

Action 1.1 Acquisition de nouvelles connaissances

MAÎTRE D'OUVRAGE POTENTIEL

HTC

OBJECTIFS

Acquérir de nouvelles connaissances sur le site sur des taxons cibles

DESCRIPTIF DE L'ACTION

Dans la continuité des inventaires effectués en 2009 par BIOME, un suivi d'espèces cibles est proposé. Il concernera les taxons suivants :

- les oiseaux (revenir sur l'état initial des populations présentes)
- les reptiles
- les mousses et lichens (inventaire initial)

Les protocoles d'étude et les attendus en termes de rendus et de présentation seront précisés lors de la consultation et devront être conformes aux attentes du Conseil départemental et de Hautes Terres communauté.

Le rendu des études devra notamment comprendre un rapport illustré avec cartes, l'ensemble des données SIG, des photos et des recommandations de gestion. Une synthèse pédagogique permettant une valorisation de l'étude et de ses résultats auprès du public sera également réalisée et une présentation (conférence, sortie terrain, ...) grand public sera proposée.

ÉCHÉANCIER

Oiseaux : 2024 / reptiles : 2025 / mousses et lichens : 2026

MODALITÉS DE SUIVI ET CRITÈRES D'ÉVALUATION

Nombre d'espèces inventoriées et niveaux d'enjeux qu'elles représentent

OPÉRATEURS POTENTIELS ET PARTENAIRES TECHNIQUES

LPO, ORA, Kélian GAUTIER Ecologue indépendant

ÉLÉMENTS FINANCIERS**Coût estimatif**

Oiseaux	1 500 €
Reptiles	2 000 €
Mousses et lichens	2 500 €

Total	6 000 €
--------------	----------------

Plan de financement

CD 15 (40%)	2400 €
HTC (20%).....	1 200 €
Autres à définir (40 %).....	3 600 €

ZONAGE DE L'ACTION

Périmètre du site

1. Améliorer la connaissance du site

Action 1.2 Conforter les connaissances

MAÎTRE D'OUVRAGE POTENTIEL

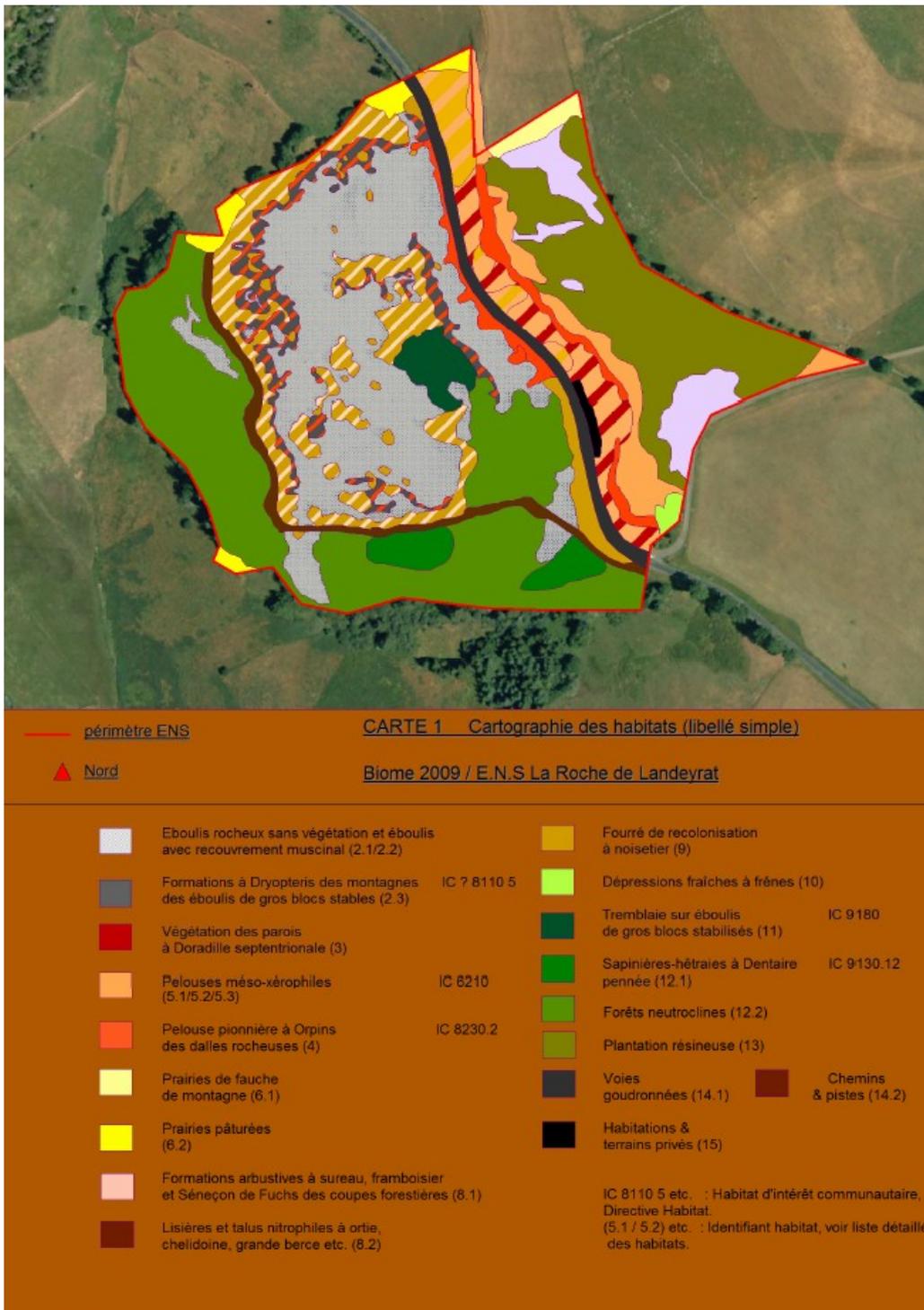
HTC

OBJECTIFS

Compléter les connaissances acquises lors du premier contrat de gestion du site

DESCRIPTIF DE L'ACTION

Une cartographie des habitats naturels et des espèces végétales d'intérêt patrimonial et certains inventaires ont été réalisés sur le site ENS de la Roche de Landeyrat, par BIOME en 2009 (carte 1).



Dans la continuité de cet inventaire, il est prévu une étude complémentaire et un suivi des habitats et

espèces floristiques recensés sur le site :

- Mise à jour de la cartographie des habitats (adaptation de la zone ENS)
- Suivi des espèces floristiques patrimoniales (présence/absence, taille station...)

Cette cartographie sera complétée par l'identification d'indicateurs de suivi de l'état de conservation et de l'évolution des milieux qui pourront être mobilisés au cours des prochains schémas directeurs de gestion du site. Puis seront formulées des préconisations de gestion pour permettre la préservation de ce patrimoine.

Les protocoles d'étude et les attendus en termes de rendus et de présentation seront précisés lors de la consultation et devront être conformes aux attentes du Conseil départemental et de Hautes Terres communauté.

Le rendu des études devra notamment comprendre un rapport illustré avec cartes, l'ensemble des données SIG, des photos/illustrations et des recommandations de gestion. Une synthèse pédagogique permettant une valorisation de l'étude et de ses résultats auprès du public sera également réalisée et une présentation (conférence, sortie terrain, ...) grand public sera proposée.

ÉCHÉANCIER

2023

MODALITÉS DE SUIVI ET CRITÈRES D'ÉVALUATION

Nombre d'habitats et espèces inventoriés

OPÉRATEURS POTENTIELS ET PARTENAIRES TECHNIQUES

BIOME, CEN Auvergne

ÉLÉMENTS FINANCIERS

Coût estimatif

Cartographie d'habitats
€

3 000

Plan de financement

CD 15 (40%).....1 200 €

HTC (20%).....600 €

Autres à définir (40%).....1 200 €

ZONAGE DE L'ACTION

Périmètre du site

2. Gérer le site

Action 2.1. Envisager la modification du périmètre du site

MAÎTRE D'OUVRAGE POTENTIEL

HTC / CD 15

OBJECTIFS

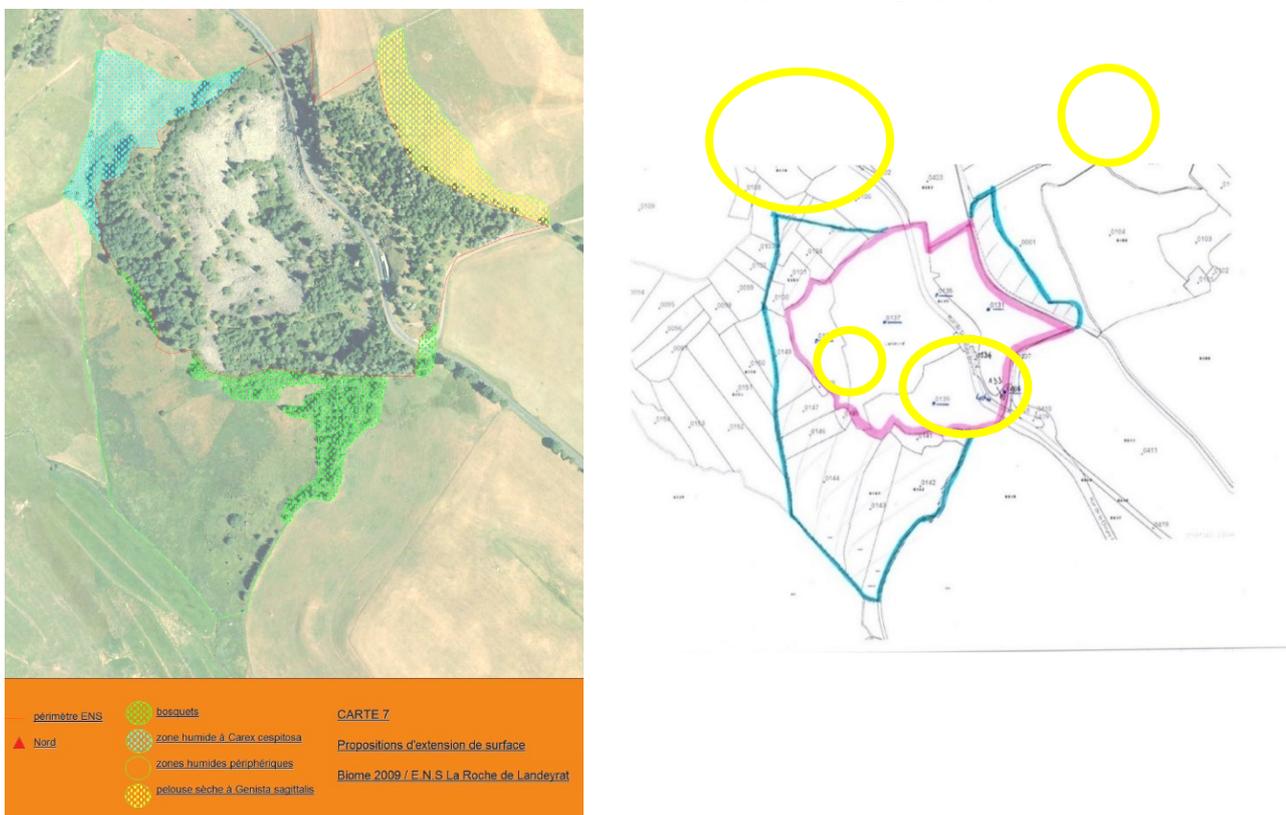
Ajuster le périmètre du site ENS pour augmenter la diversité et la richesse des habitats naturels du site
Faire de ce site un échantillonnage quasi exhaustif des milieux et habitats du Cézallier

DESCRIPTIF DE L'ACTION

Pour Rappel, les contours actuels du site correspondent aux limites du site inscrit à l'inventaire des monuments naturels et des sites de caractère artistique, historique, scientifique, légendaire ou pittoresque du département du Cantal par arrêté du 6 mars 1972.

À l'issue de la réalisation des inventaires faunistiques et floristiques en 2009, le bureau d'études Biome a proposé « de revoir les limites du périmètre ENS afin d'inclure par cohérence spatiale ou écologique divers secteurs » qui sont reportés sur la carte suivante.

Proposition d'extension de périmètre (Biome - Rapport Cartographique, novembre 2009)



- **La mégaphorbiaie** montagnarde à *Carex cespitosa* : l'inclusion dans l'ENS de cette petite zone humide d'assurer une gestion adaptée à la conservation de l'habitat de la laïche en touffe (rare protégé au niveau régionale et liste rouge nationale).
- **Les bosquets hors site** : on en note plusieurs hors périmètre alors qu'ils sont collés aux arbres de l'ENS, pour plus de cohérence il vaudrait mieux les intégrer au site.
- **Les zones humides en périphérie ouest et sud** : ces milieux humides sont connectés à ceux du site ENS.
- **Les prés maigres en périphérie Nord du site** : ces habitats d'intérêt communautaire présentent une grande diversité végétale (orchidées, etc.), ils sont aussi représentatifs du Cézallier et peuvent à ce titre être intégrés dans l'ENS.

Globalement, avec ces ajustements de surface, le nouveau périmètre serait quasi exhaustif à petite échelle des milieux et habitats du secteur Cézallie.

Cette action propose une analyse des propositions formulées par BIOME, notamment sur le terrain, puis des échanges avec les propriétaires, la Commune et le Conseil départemental concernant l'inclusion des parcelles suivantes : section B-0001 / section C-100, 101, 104, 105, 140, 141, 142, 143, 144, 145, 146, 147, 149. Ceci impliquerait une augmentation de la surface du site de 10,5 ha, ce qui équivaldrait à plus du double de la surface actuelle.

Ce temps d'animation est nécessaire afin de mieux connaître les parcelles et le type de gestion pratiquée sur ces dernières et de cibler les zones prioritaires à intégrer dans le périmètre ENS (parcelles entières, parties de parcelles). Si ces échanges concluent à une réelle plus-value de l'extension du site, une délibération de la Commune de Landeyrat pourra être formulée dans ce sens pour que le Département valide un nouveau périmètre ENS.

ÉCHÉANCIER

2023/2024

MODALITÉS DE SUIVI ET CRITÈRES D'ÉVALUATION

Évolution de la surface du site ENS
Nombre d'habitats présents

OPÉRATEURS POTENTIELS ET PARTENAIRES TECHNIQUES

HTC, CD15, Commune de Landeyrat

ÉLÉMENTS FINANCIERS

Coût estimatif détaillé

Environ 6 jours d'animation sur 2 ans
500€

1

Plan de financement

(coût compris dans l'action 4.2)

ZONAGE DE L'ACTION

Parcelles visées pour leur intégration dans le périmètre.

2. Gérer le site

Action 2.2. Supprimer l'éclairage nocturne du site

MAÎTRE D'OUVRAGE POTENTIEL

Commune de Landeyrat

OBJECTIFS

Éviter le dérangement de la faune et plus particulièrement des oiseaux nocturnes
Contribuer aux efforts d'économie d'énergie et à la protection du ciel nocturne

DESCRIPTIF DE L'ACTION

Les orgues basaltiques de ce site ENS étaient éclairés par 8 spots (3 types différents) disposés en contrebas de la falaise, en bordure de route. La commune de Landeyrat a procédé à une limitation des heures d'éclairage de la partie haute du site (extinction « au maximum à minuit » et période d'éclairage réduite à la « belle saison » de mai à septembre »).

D'après monsieur le Maire et Mme Fruquière, habitante des lieux, ce système d'éclairage est en panne depuis au moins 4 ans.

L'impact négatif des éclairages est reconnu sur la biodiversité. De plus, dans la cadre du diagnostic de pollution lumineuse effectué par le PNR des Volcans d'Auvergne, le Cézallier est identifié comme une zone ayant un fort potentiel de ciel étoilé de qualité. C'est pourquoi il est proposé de ne pas réparer les spots du site et de les enlever.

Cette proposition permettrait également à la commune de réaliser des économies sur sa consommation d'électricité.

Cette intervention est un excellent levier pour aborder le sujet de la trame noire et de la qualité du ciel étoilé du Cézallier. Une action de sensibilisation du Conseil municipal et des habitants de Landeyrat (et communes alentour) sera prévue. Elle pourra prendre la forme d'une conférence proposée par le PNRVA, suivie d'une sortie pour observer la faune nocturne et/ou le ciel étoilé avec l'Observatoire d'Astrophysique Cézallier Cantal.

ÉCHÉANCIER

2023

MODALITÉS DE SUIVI ET CRITÈRES D'ÉVALUATION

Lien avec actions 2.1 et 2.2 pour évaluer l'impact sur la faune
Bilan consommation énergétique avant-après extinction des lumières

OPÉRATEURS POTENTIELS ET PARTENAIRES TECHNIQUES

HTC, CD15, SMPNRVA, OACC, CPIE de Haute Auvergne

ÉLÉMENTS FINANCIERS

Coût estimatif

Retrait des spots par commune	500 €
Sensibilisation PNRVA (optionnel)	0 €

Total	500
€	

Plan de financement

CD 15 (40%).....	200 €
HTC (20%).....	100 €
Commune (40%).....	200 €

ZONAGE DE L'ACTION

Partie haute du site, le long de la route départementale

2. Gérer le site

Action 2.3 Adapter la gestion des milieux naturels

MAÎTRE D'OUVRAGE POTENTIEL

HTC

OBJECTIFS

Adapter la gestion des milieux naturels à leur sensibilité

Concilier la nature forestière du site, sa préservation et sa valorisation auprès du public

DESCRIPTIF DE L'ACTION

Le rapport d'étude de Biome de 2009 présente des préconisations de gestion pour les habitats suivants :

- zone humide à Carex cespitosa (rencontre avec les agriculteurs pour une adaptation des pratiques en faveur de la conservation du milieu)
- pelouses sèches des parois (gestion permettant à ces milieux de rester ouverts)
- murets en pierre (mise en valeur)
- les falaises et le chaos rocheux (débroussaillage pour maintenir un équilibre entre milieux fermés et ouverts, dégagement du bord de la départementale...)
- les unités forestières (favoriser la visibilité du chaos par élagages, favoriser la biodiversité via la création d'éclaircies...)

Ces préconisations seront complétées par les recommandations de gestion, restauration ou entretien des milieux formulées dans le cadre du nouvel inventaire des habitats (action 1.2).

Les préconisations de gestion concernant les zones humides (si les parcelles concernées intègrent le nouveau périmètre ENS) et les pelouses sèches seront mises en œuvre par le CEN Auvergne en appui à HTC. Pour les falaises, le chaos rocheux et les milieux forestiers c'est l'ONF qui appliquera les recommandations et effectuera les travaux et aménagements nécessaires.

ÉCHÉANCIER

2024/2025

MODALITÉS DE SUIVI ET CRITÈRES D'ÉVALUATION

Lien avec action 1.2

Nombre d'interventions réalisées

Suivi photos des zones concernées

OPÉRATEURS POTENTIELS ET PARTENAIRES TECHNIQUES

ONF, CEN, Commune de Landeyrat, HTC

ÉLÉMENTS FINANCIERS

Coût estimatif détaillé	Plan de financement
Zones humides / pelouses sèches (CEN) 2 000 €	CD 15 (40%).....2 000 €
Forêt / chaos / falaise (ONF) 3 000 €	HTC (20%)..... 1 000 €
	Autres à définir2 000 €
Total 5 000 €	

ZONAGE DE L'ACTION

Périmètre du site

Envoyé en préfecture le 09/03/2023

Reçu en préfecture le 09/03/2023

Publié le



ID : 015-200066637-20230223-2023_CC_004-DE

2. Gérer durablement le site**Action 2.4 Coordonner l'entretien des chemins du site****MAÎTRE D'OUVRAGE POTENTIEL**

HTC

OBJECTIFS

Mettre en place une bonne coordination inter-services pour assurer un suivi dans la gestion de l'entretien

Identifier les problèmes rencontrés sur le terrain, les qualifier et rédiger les recommandations d'interventions

DESCRIPTIF DE L'ACTION

La forêt sectionale de Landeyrat est soumise au régime forestier depuis 1975 et la gestion est assurée par l'ONF. Le plan d'aménagement concerne la parcelle de la Roche de Landeyrat et le bois des Chamasses. Le plan d'aménagement a été défini pour la période 2009 – 2038.

Peu d'actions de gestion et d'entretien ont été conduites jusqu'à présent hormis un fauchage et un élagage le long du chemin de randonnée. Une gestion légère et adaptée permettrait de préserver les habitats et espèces sur le long terme tout en conciliant la valorisation du site. Cette gestion sera réalisée par les services techniques d'HTC en lien étroit avec l'ONF et la commune de Landeyrat :

- Fauchage du sentier 2 fois par an, en juin et juillet
- Elagage et éclaircies maintenant les vues sur l'éboulis (1 passage sur la durée du contrat)
- Surveillance entre mai et septembre, pour vérifier l'état du chemin

Un carnet sera élaboré par HTC afin de suivre les opérations d'entretien effectuées sur le site durant l'année.

ÉCHÉANCIER

2023-2027

MODALITÉS DE SUIVI ET CRITÈRES D'ÉVALUATION

Nombre d'interventions réalisées

Suivi photos des zones concernées

OPÉRATEURS POTENTIELS ET PARTENAIRES TECHNIQUES

ONF, HTC Services techniques et randonnée, Commune de Landeyrat

ÉLÉMENTS FINANCIERS**Coût estimatif détaillé**

Environ 1 000 € / an

5 000 €**Plan de financement**

CD 15 (40%).....2 000 €

HTC (20%).....1 000 €

Autres à définir..... 2 000 €

ZONAGE DE L'ACTION

Périmètre du site

3. Valoriser le site et sensibiliser à son patrimoine**Action 3.1. Favoriser une découverte encadrée du site****MAÎTRE D'OUVRAGE POTENTIEL**

HTC

OBJECTIFS

Faire connaître et valoriser le patrimoine du site

Développer et diversifier l'offre d'animations sur le site vers tous les publics, afin de le « faire vivre »

Favoriser une appropriation du site par la population locale

DESCRIPTIF DE L'ACTION**1-Animations grand public**

Un programme d'animations construit en lien étroit avec les prestataires touristiques du territoire et l'office de tourisme, sera proposé pour organiser la découverte du site. Il comprendra :

- une journée d'animation lors d'un événement déjà programmé sur le territoire (fête de l'estive, fête du Cézallier, foulées du Cézallier...)
 - 2025
- une animation nature ou thématique : sorties découvertes thématiques, approche artistique (spectacle, dessin, photographie, danse, conte, ...), chantiers natures, conférences/débat ; si possible en lien avec des manifestations nationales ou internationales (fête de la nature, nuit européenne de la chauve-souris, nuit de la chouette, journées du patrimoine...)
 - 2024, 2026, 2027

Les actions réalisées seront cohérentes avec celles portées par le Conseil départemental dans le cadre de la Stratégie départementale en faveur des ENS et notamment avec le programme départemental d'animations et les autres programmes d'animations du territoire.

2-Sensibilisation des scolaires

Afin de renforcer la sensibilisation et l'éducation à l'environnement des jeunes, seront proposés :

- un appel à projets à l'attention des écoles primaires du territoire (commun à tous les ENS du territoire d'HTC). Il permettra d'accompagner techniquement et financièrement la réalisation de projets pédagogiques proposés par les enseignants sur le site ENS et comprendra :
 - un accompagnement de l'enseignant en classe ou sur le terrain,
 - 1 sortie de découverte du site , qui pourra être associée à un petit programme de sciences participatives pour collecter des informations /données naturalistes sur le site,
 - la réalisation d'une restitution/valorisation par les enfants sous différentes formes.

Les expériences conduites sur d'autres sites ENS seront valorisées dans ce cadre.

Pour une bonne mobilisation des enseignants, Hautes Terres Communauté assurera une information préalable avant l'engagement de l'action aux établissements scolaires.

- la création de supports pédagogiques (fiches ou cahiers) destinés aux enseignants, et la mise à disposition de ces supports pédagogiques.

La mise en valeur du site pourra également bénéficier de dispositifs mobilisables sur le territoire tels que la salle d'exposition disponible sur le site de la gare de Landeyrat et l'espace muséographique de la maison du Cézallier à Allanche par exemple.

ÉCHÉANCIER

1. Grand public : Journée festive : printemps-été 2025
Animations : 1/an en période estivale 2024, 2026, 2027
2. Scolaires : Appel à projet pour les primaires : élaboration en 2024 et début 2025 avec présentation du site et des potentialités aux enseignants puis lancement pour la rentrée 2025-2026
Supports pédagogiques : 2024

MODALITÉS DE SUIVI ET CRITÈRES D'ÉVALUATION

1. Animations grand public : nombre d'animations réalisées, diversité des contenus, nombre de participants ; nombre de partenaires impliqués dans les animations
2. Projet avec les scolaires : nombre d'écoles ayant répondu à l'appel à projets, nombre de classes engagées, nombre d'élèves bénéficiaires, nombre de sorties réalisées, nombre de données récoltées, supports de restitution/valorisation créés, nombre de supports réalisés et diffusés

OPÉRATEURS POTENTIELS ET PARTENAIRES TECHNIQUES

CPIE de haute Auvergne, associations d'éducation à l'environnement / PNRVA / éducation nationale

ÉLÉMENTS FINANCIERS**Coût estimatif**

1. Grand public	
Participation événement local :	800 €
Animations : 300€/an sur 3 ans	900 €
Total 1 :	1 700
€	

2. Scolaires

Élaboration AAP :	coût compris en 4.2
Mise en œuvre 1 classe/an sur 3ans :	3 600
€	
Outils pédagogiques :	2 000 €
Total 2 :	5 600 €

Total	7 300 €
--------------	----------------

Plan de financement

CD 15 (40%).....	2 920 €
HTC (20%).....	1 460 €
Autres à définir (40%).....	2 920 €

ZONAGE DE L'ACTION

Ensemble du site

3. Valoriser le site et sensibiliser à son patrimoine**Action 3.2. Améliorer la découverte du site en autonomie****MAÎTRE D'OUVRAGE POTENTIEL**

HTC / CD15

OBJECTIFS

Favoriser et qualifier l'accès au site et ses points remarquables

Améliorer l'accueil et la signalétique

Valoriser et compléter les outils existants

DESCRIPTIF DE L'ACTION**1. Signalétique routière**

Pour une meilleure visibilité du site, une nouvelle signalétique sera déployée, par le Conseil départemental :

- changement de flèches directionnelles sur les mats existants et/ou ajout de nouveaux panneaux « Roche de Landeyrat » à Allanche, Marcenat ou Condat
- pré-signalisation indiquant "parking Roche de Landeyrat" depuis Allanche et Condat et sous le panneau de la Roussille, en bord de RD.

D'autres pré-enseignes pourront également être installées :

- 1 panneau « ENS Roche de Landeyrat – sentier découverte Retour dans le chaos à X km » sur le parking de la cascade des Veyrines,
 - 1 panneau à la gare de Landeyrat au niveau du Vélorail.
- Tenir compte de la charte paysagère/publicité du PNRVA

Possibilité de marquage au sol également.

2. Sentiers d'interprétation et de randonnée

Panneau d'accueil : son contenu sera actualisé et il sera déplacé sur le parking au départ du nouveau sentier au départ du bourg de Landeyrat (Action 3.3).

Sentier et balisage :

Quelques panneaux directionnels seront ajoutés pour:

- signaler le nouveau chemin d'accès au site,
- indiquer l'entrée et la sortie dans le périmètre du site ENS
- valoriser le site ENS au départ (gare de Landeyrat) du PR Jaune qui traverse
- indiquer le site depuis l'itinéraire équestre qui passe tout près du site

Livret pédagogique :

Le livret Ecobalade et l'application associée seront valorisés par les partenaires touristiques et leur téléchargement depuis les sites Internet de HTC et HTT sera favorisé.

L'installation de flash code sur certains panneaux du site sera envisagée.

ÉCHÉANCIER

2024/2025

MODALITÉS DE SUIVI ET CRITÈRES D'ÉVALUATION

Nombre de panneaux installés

Nombre de livrets diffusés/téléchargés

OPÉRATEURS POTENTIELS ET PARTENAIRES TECHNIQUES

Conception de signalétique : entreprises privées

CD 15 : Service entretien de la Direction des Routes pour panneautage routier

HTC : pour pré-enseignes et compléments de panneau sur le sentier

ÉLÉMENTS FINANCIERS

Coût estimatif

1. Signalétique (route et sentier)	
Panneaux et pré-enseignes	3 000
€	
Zone de stationnement	1 500
€	
Renouvellement panneaux / balisage	2 500
€	
3. Livret et outils pédagogiques	
Livret (communication et impression)	500 €
TOTAL	7 500 €

Plan de financement

CD 15 (40%).....	3 000 €
HTC (20%).....	1 500 €
Autres à définir (40%).....	3 000 €

ZONAGE DE L'ACTION

Ensemble du site, chemin de randonnée traversant le site et routes départementales conduisant au site

Exemple de pré-signalisation

Pré-enseigne



900 x 1200 mm

Exemple de panneau directionnel

3- Valoriser le site et sensibiliser à son patrimoine

Action 3.3 Créer de nouveaux outils de découverte

MAÎTRE D'OUVRAGE POTENTIEL

HTC

OBJECTIFS

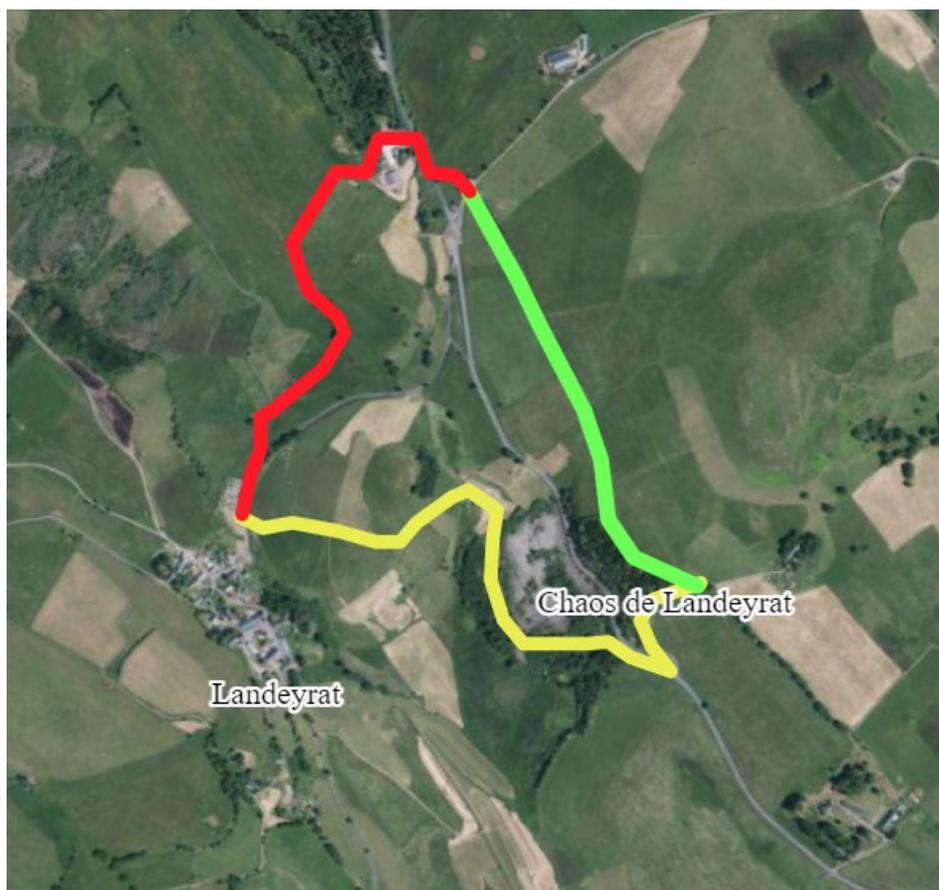
Développer l'attractivité du site et valoriser ses potentialités paysagères

DESCRIPTIF DE L'ACTION

Cette création propose la création d'un nouvel accès au site ENS au départ du bourg de Landeyrat de la manière suivante (tracé ci-dessous) :

- Utilisation de la zone de stationnement proche du cimetière
- Création d'un circuit pédestre sous forme de boucle en utilisant une partie du sentier PR (jaune) et une partie du sentier équestre (vert)
- Balisage du nouveau sentier (action 3.2)

La création de ce sentier impose une concertation avec les usagers et propriétaires des parcelles susceptibles d'être traversées par le tracé du sentier reliant le bourg à la RD (rouge), pour obtenir le droit de passage et éventuellement ouvrir des accès.



Tracé potentiel d'un nouveau sentier de valorisation (4.5 km) au départ du cimetière de Landeyrat

ÉCHÉANCIER

Création du nouveau sentier : 2024

MODALITÉS DE SUIVI ET CRITÈRES D'ÉVALUATION

Communication réalisée autour de ce nouveau tracé
Retours des visiteurs

OPÉRATEURS POTENTIELS ET PARTENAIRES TECHNIQUES

CD 15, HTT,

ÉLÉMENTS FINANCIERS**Cout estimatif**

Création de sentier
€ 4 000

Plan de financement

CD 15 (40%).....1 600 €
HTC (20%)..... 800 €
Autres à définir (40%).....1 600 €

ZONAGE DE L'ACTION

Nouveau sentier

3. Valoriser le site et sensibiliser à son patrimoine**Action 3.4. Développer la promotion touristique et la communication****MAÎTRE D'OUVRAGE POTENTIEL**

HTC

OBJECTIFS

Utiliser le site en tant que point d'attractivité supplémentaire sur le Cézallier et l'intégrer dans un réseau
Développer l'attractivité du site et valoriser les aménagements réalisés

DESCRIPTIF DE L'ACTIONValorisation touristique

Plusieurs sites et/ou activités liées à l'environnement sont regroupés dans un périmètre restreint : vélorail, ENS de la Roche de Landeyrat, cascade des Veyrines, lac et tourbière du Jolan.

Une communication globale autour de ces sites allant peut-être jusqu'à une programmation journée ou week-end pourrait attirer les visiteurs des bassins de population voisins et convenir également aux touristes.

Il s'agira donc de travailler avec l'office de tourisme, les prestataires d'activités ou d'hébergement, le réseau des greeters pour développer des produits sur la base de ces richesses et sensibiliser et former ces acteurs au réseau ENS et au patrimoine naturel du site (réunion, éductour....).

Communication

En parallèle, et afin de valoriser le projet mis en œuvre, et toujours dans un souci d'appropriation locale, des actions de communication seront proposées :

- création d'une **affiche de présentation de la Roche de Landeyrat et/ou d'un flyer** pour présenter le site et communiquer sur les animations qui seront mises en place
- promotion du site en utilisant les **moyens de communication existants** : journaux d'information de HTC, mise à jour des sites Internet (actualisation et mise en cohérence des sites HTC et Office du Tourisme (ajouter la roche de Landeyrat dans l'onglet patrimoine naturel), Conseil départemental,...) et pages Facebook (mise en avant du programme d'animations, actualités sur le site...), organisation de campagnes de communication,
- faire le lien avec la maison du Cézallier à Allanche

ÉCHÉANCIER

2023 - 2027

MODALITÉS DE SUIVI ET CRITÈRES D'ÉVALUATION

Communication globale incluant le site développé (internet, flyer, tablette numérique, etc.)

Impact sur la fréquentation du site / contacts auprès de l'OT, retour des prestataires

OPÉRATEURS POTENTIELS ET PARTENAIRES TECHNIQUES

HTT, Cantal destination, prestataires privés

ÉLÉMENTS FINANCIERS

		Plan de financement	
Coût estimatif		CD 15 (40%).....	1 200 €
Environ 600 € / an	3 000 €	HTC (20%).....	600 €
		Autres à définir (40%).....	1 200 €

4. Piloter la mise en œuvre du contrat ENS

Action 4.1. Renforcer la participation des acteurs locaux

MAITRE D'OUVRAGE POTENTIEL

Hautes Terres Communauté

OBJECTIFS

Intégrer de nouveaux acteurs au comité de suivi

Faire des membres du comité de suivi des ambassadeurs du site

DESCRIPTIF DE L'ACTION

L'évolution du périmètre et l'arrivée de nouveaux acteurs sur la commune amène à une nécessaire réorganisation du comité de suivi. Elle est donc en cours de modification :

- Maire et élu du conseil municipal,
- Elu du conseil départemental et techniciens,
- DDT,
- Hautes Terres Tourisme,
- LPO,
- OFB,
- SIGAL,
- SYTEC,
- Chambres d'hôtes à proximité
- Président de HTC, élu référent, technicien,
- Conseil régional,
- DRAC AURA,
- SMPNRVA,
- ONF,
- CEN Auvergne,
- Vélorail du Cézallier,
- Habitants de la Roche,
- Interlocuteur géologue

Afin d'assurer la gouvernance de l'ENS de la roche de Landeyrat et la bonne appropriation de l'ensemble des actions menées, le **comité de suivi** sera réuni chaque fin d'année pour dresser le bilan des dans l'année et définir les actions à réaliser. Le comité de suivi doit être un lieu d'échange sur les actions mises en œuvre, et doit également permettre de diffuser l'information et la connaissance du site.

En parallèle, l'organisation de **comités techniques** permettrait d'assurer le bon déroulement des actions programmées annuellement avec l'ensemble des partenaires et une bonne coordination des projets de l'ENS avec les autres dispositifs notamment financiers.

ECHEANCIER

2023-2027

MODALITES DE SUIVI ET CRITERES D'EVALUATION

Nombre de comité de suivi, de comité technique réunis / CR de comité

Nombre de participants

OPERATEURS POTENTIELS

HTC

ELEMENTS FINANCIERS

Coût estimatif

Environ 19 jours / 5 ans
€

4 750

Plan de financement

CD 15 (40%).....1 900 €

HTC (60%).....2 850 €

ZONAGE DE L'ACTION

Ensemble du site

4. Piloter la mise en œuvre du contrat ENS**Action 4.2. Assurer l'animation et l'évaluation du contrat****MAITRE D'OUVRAGE POTENTIEL**

Hautes Terres Communauté

OBJECTIFS

Mettre en œuvre le programme d'actions
Assurer la coordination et le suivi des actions
Evaluer la mise en œuvre du programme d'actions

DESCRIPTIF DE L'ACTIONAnimation (en interne)

L'animation liée à la coordination de la mise en œuvre du programme d'actions peut être assurée par la collectivité, porteur de projet qui désigne en interne un référent technique.

Celui-ci est chargé d'assurer :

- définition et lancement des actions
- animation du site (contacts partenaires et usagers, élaboration de dossiers de consultation, suivi des prestataires et chantiers, rédaction de rapports annuels techniques et financiers...)
- veille sur le terrain
- recherche de financements et demandes de subventions
- coordination du projet ENS avec les autres projets de territoire
- suivi administratif du site

Suivi

Définir des indicateurs de suivi de la gestion sur 5 ans (espèces et paramètres) en concertation avec les partenaires et mettre en œuvre le suivi.

Organiser et suivre l'évaluation externe

Au terme du contrat, la collectivité confiera à un prestataire l'évaluation finale de la mise en œuvre du contrat ENS (bilan de la mise en œuvre du programme d'actions et intégration de l'évaluation de l'état de conservation du site) en vue d'une analyse et de propositions d'un nouveau programme d'actions.

ECHEANCIER

Animation-coordination : 2023-2027

Évaluation finale de la démarche : 2027

MODALITES DE SUIVI ET CRITERES D'EVALUATION

Transmission annuelle d'un bilan technique et financier synthétisant la réalisation des actions
Transmission d'un rapport d'évaluation finale et d'un nouveau programme d'actions prévisionnel avec chiffrage des actions

OPERATEURS POTENTIELS

Hautes terres Communauté – Bureau d'études

ELEMENTS FINANCIERS**Coût estimatif**

Animation-coordination projet 66 jours/ 5 ans

23 500 €**Plan de financement**

CD 15 (40%).....9 400 €

HTC (60%).....14 100 €

ZONAGE DE L'ACTION

Ensemble du site

ENS DE LA ROCHE DE LANDEYRAT
 PLAN DE FINANCEMENT PRÉVISIONNEL 2023-2027

Actions	Priorité Forte : +++ Moyenne : ++ Faible : +	Année de mise en œuvre					Maître(s) d'ouvrage potentiel	Maître d'œuvre potentiel	Coût estimatif HT	HTC	CD 15 ENS	Autres financements à rechercher	
		2023	2024	2025	2026	2027							
AXE 1 : AMELIORER LA CONNAISSANCE										20%	40%		
Action 1.1 : Acquisition de nouvelles connaissances	+		1 500 €	2 000 €	2 500 €		HTC	LPO OR A Kélian Gautier	6 000 €	1 200 €	2 400 €	2 400 €	
Action 1.2 : Conforter les connaissances acquises lors du premier contrat	+	3 000 €					HTC	BIOME	3 000 €	600 €	1 200 €	1 200 €	
<i>Sous-total</i>		3 000 €	1 500 €	2 000 €	2 500 €	- €			9 000 €	1 800 €	3 600 €	3 600 €	
AXE 2 : GERER DURABLEMENT LE SITE													
Action 2.1 : Envisager la modification du périmètre du site	++	3 jrs (=750 €)	3 jrs (=750 €)				HTC CD1 5	HTC CD1 5	Coût compris dans action 4.2				
Action 2.2 : Supprimer l'éclairage nocturne du site	+++	500 €					Landeyrat	Landeyrat	500 €	100 €	200 €	200 €	
Action 2.3 : Adapter la gestion des milieux naturels	Zones humides et pelouses sèches	++		1 000 €	1 000 €		HTC	CEN Auvergne	2 000 €	400 €	800 €	800 €	
	Gestion forestière (falaise, chaos)	++		3 000 €			HTC	ONF / Landeyrat	3 000 €	600 €	1 200 €	1 200 €	
Action 2.4 : Structurer la gestion des sentiers	+++	1 000 €	1 000 €	1 000 €	1 000 €	1 000 €	HTC / Landeyrat	HTC	5 000 €	1 000 €	2 000 €	2 000 €	
<i>Sous-total</i>		1 500 €	5 000 €	2 000 €	1 000 €	1 000 €			10 500 €	2 100 €	4 200 €	4 200 €	
AXE 3 : VALORISER LE SITE ET SENSIBILISER A SON PATRIMOINE													
Action 3.1 . Favoriser la découverte organisée du site	Animations grand public	+++		300 €	800 €	300 €	300 €	HTC		1 700 €	340 €	680 €	680 €
	Sensibilisation des scolaires	+++		2 000 €	1 200 €	1 200 €	1 200 €	HTC		5 600 €	1 120 €	2 240 €	2 240 €
Action 3.2 . Améliorer la découverte du site en autonomie	Signalétique	+++			7 000 €			HTC CD1 5	CD15	7 000 €	1 400 €	2 800 €	2 800 €
	Livret et outils pédagogiques	++			500 €			HTC	HTT	500 €	100 €	200 €	200 €
Action 3.3 . Créer de nouveaux outils de découverte	+++		4 000 €				HTC	HTC	4 000 €	800 €	1 600 €	1 600 €	
Action 3.4 . Développer la promotion et la communication	+++	600 €	600 €	600 €	600 €	600 €	HTC		3 000 €	600 €	1 200 €	1 200 €	
<i>Sous-total</i>		600 €	6 900 €	10 100 €	2 100 €	2 100 €			21 800 €	4 360 €	8 720 €	8 720 €	
TOTAL 1		5 100 €	13 400 €	14 100 €	5 600 €	3 100 €			41 300 €	8 260 €	16 520 €	16 520 €	
AXE 4 : ANIMER ET PILOTER LE CONTRAT ENS = poste déjà financé										60%			
Action 4.1 . Renforcer la participation des acteurs locaux		4 jrs	4 jrs	4 jrs	4 jrs	3 jrs	HTC		4 750 €	2 850 €	1 900 €	- €	
Action 4.2 . Assurer l'animation et l'évaluation du contrat		14 jrs	14 jrs	14 jrs	14 jrs	10 jrs + 7 000 €	HTC		23 500 €	14 100 €	9 400 €	- €	
<i>Sous-total = 85 jrs</i>		4 500 €	4 500 €	4 500 €	4 500 €	10 250 €			28 250 €	16 950 €	11 300 €	- €	
TOTAL 2		9 600 €	17 900 €	18 600 €	10 100 €	13 350 €			69 550 €	25 210 €	27 820 €	16 520 €	
Moyenne annuelle									13 910 €				